

Se mobiliser et résister !

**Février
2019**



Dans ce numéro :

P1. Edito

P2. Comité Technique Local
du 08 et 16/01/2019

P4. Comité Hygiène et
Sécurité du 14/12/2018

P5. Prime de restructuration
des services
Ensap, ça déraile !

P6. Mutations
La DGFIP en ébullition!



**NE RESTEZ
PAS ISOLÉS !**

**Syndiquez vous à la
CGT Finances
Publiques**

A l'appel de l'intersyndicale CGT-SOLIDAIRES-FO-CFDT-CFTC des Finances Publiques de l'Essonne, ce sont près de 21 % des agents de la DDFIP qui étaient en grève le 5 février et 120 agents qui ont manifesté dans Evry contre les restructurations, pour le service public, contre les suppressions d'emplois, pour le pouvoir d'achat des Champs Élysées aux Mazières.

Depuis plus de dix ans la DGFIP et ses agents sont la cible des gouvernements, l'actuel accélérant l'entreprise de casse. Ce sont tous les services qui sont touchés par les manques d'effectifs et les restructurations, par les difficultés pour effectuer toutes nos missions dans de bonnes conditions de travail.

La géographie revisitée, qui va être prochainement déclinée dans chaque direction, constitue une remise en cause profonde et globale de la DGFIP. L'intersyndicale de l'Essonne a demandé que le CTL fixé au 28 mars, soit avancé pour connaître les projets de la direction !

La géographie revisitée, un nouveau réseau de la DGFIP par l'accélération des restructurations, des concentrations de services, des suppressions d'emplois encore plus importantes, des détachements d'office, des privatisations de missions avec, à la clé, la mise en place de la rémunération au mérite, le RISSEEP, au 1^{er} janvier 2020 (c'est la remise en cause de la garantie de maintien de la rémunération d'une année sur l'autre), et de profondes remises en cause statutaires.

En visant, notamment, à un recours massivement accru aux non titulaires, en instituant la rupture conventionnelle dans la Fonction publique, en faisant des éléments salariaux individuels une partie prépondérante de la rémunération et en mettant en place un arsenal de dispositions pour accompagner les abandons de missions publiques et des dizaines de milliers de nouvelles suppressions d'emplois, le projet de loi que s'apprête à déposer le gouvernement constitue bien une remise en cause du Statut général.

Pour l'augmentation générale des salaires et des pensions, l'amélioration et le renforcement du Statut général, un vaste plan de titularisation, le développement des missions publiques, la préservation des régimes spéciaux de retraite et l'amélioration de la qualité du service public rendu aux citoyens, la CGT entend bien prendre toutes ses responsabilités.

Pour la CGT Finances Publiques, il faut construire une grève nationale unitaire à la DGFIP !

C'est par la mobilisation des agents et une grève unitaire de toute la DGFIP que nous obtiendrons l'arrêt de l'entreprise de casse engagée par le DG et le ministre Darmanin, pour la satisfaction de nos revendications !

Nous vous invitons à signer massivement la pétition intersyndicale de l'Essonne exigeant la réunion d'un CTL au plus tôt.

Compte rendu du CTL du 8 et 16 janvier 2019

Le Comité Technique Local était convoqué le 8 janvier 2019. Il a été convoqué en seconde séance, sur le dossier emploi, le 16 janvier 2019.

Suivant l'ordre du jour, les points suivants, soumis aux représentants des personnels, ont été abordés :

-Dossier emplois 2019 de la DDFIP de l'Essonne.

L'année 2019 est marquée par de nouvelles suppressions de postes. Ce sont plus de 355 emplois qui ont été supprimés dans notre DDFIP depuis 2010.

Le Comité Technique de Réseau, pour la DGFIP de l'Essonne, a entériné 33 suppressions d'emplois et l'implantation de 7 emplois au service facturier ainsi que le redéploiement de 13 emplois au service des recettes non fiscales (20 emplois extérieurs à la DDFIP 91).

Mais, ce sont bien 33 emplois qui sont prélevés dans les services.

Ces nouvelles suppressions vont rendre l'accomplissement des missions plus compliquées et ne feront qu'accroître le mal vivre et le mal être des agents.

Les suppressions d'emplois de la DDFIP de l'Essonne, découlant de la loi de Finances pour 2019, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

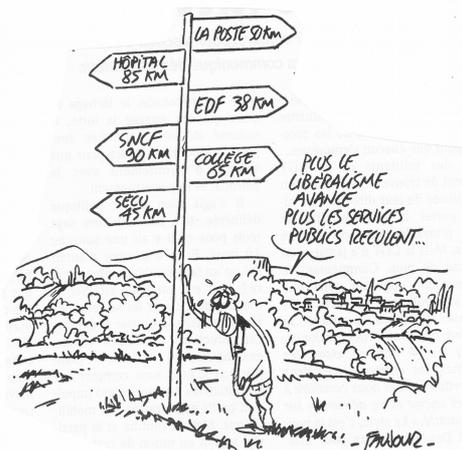
Suppressions	A+	A	B	C	Total
SIP Arpajon			-1	-1	-2
SIP Corbeil				-1	-1
SIP Etampes			-1	-1	-2
SIP Juvisy				-1	-1
SIP Palaiseau				-2	-2
SIE Arpajon				-1	-1
SIE Corbeil				-1	-1
SIE Juvisy				-1	-1
SIE Palaiseau				-1	-1
SIE Yerres			-1	-1	-2
SPF Corbeil1				-1	-1
CDIF Corbeil				-3	-3
Trésorerie Grigny			-1		-1
Trésorerie La Ferté Alais			-1		-1
Trésorerie Ste Geneviève			-1		-1
BDV5		-1			-1
PCRPalaiseau			-1		-1
Trésorerie Arpajon				-1	-1
Trésorerie Corbeil M		-1			-1
Trésorerie Dourdan				-1	-1
Trésorerie Etampes				-1	-1
Trésorerie Longjumeau				-1	-1
Direction		-1	0	-4	-5
	0	-3	-7	-23	-33

Des restructurations ont par ailleurs impacté les services ainsi que le redéploiement d'emplois sur les Mazières

Restructuration	A+	A	B	C	Total
SIP Corbeil				-2	-2
SIP Juvisy			2	1	3
SIP Arpajon	1				1
SIP Yerres	1				1
SIP Evry			1	3	4
SIE Arpajon	-1				-1
SIE Corbeil	-1		-1	-1	-3
SIE Evry			1	1	2
SIE Yerres	-1				-1
BDV1 Evry		1			1
BDV3		-1			-1
Trésorerie Grigny			1		1
Trésorerie Viry Chatillon	-1	-1	-4	-2	-8
PCE Corbeil			-1		-1
PCE Juvisy			1		1
Direction	2	1			3
Total	0	0	0	0	0

Restructuration	A+	A	B	C	Total
SIP Corbeil				-2	-2
SIP Juvisy			2	1	3

Les élus CGT ont voté contre lors des deux convocations.



-Présentation du dispositif télétravail

Au sein de la DDFIP de l'Essonne, l'expérimentation concernait 28 agents. Actuellement, 18 agents volontaires et 11 agents à titre médical bénéficient du dispositif du télétravail. La plupart des applications métiers sont éligibles sauf MEDOC en cours d'expérimentation, une liste limitative est disponible sur Ulysse.

En application de la circulaire nationale du 10 décembre 2018 qui généralise l'expérimentation, la direction du 91

souhaite étendre à 10% des effectifs le nombre de télétravailleurs à l'horizon 2021 (nous sommes 1 280 agents).

Pour 2019, 5 % des agents pourront être dans ce dispositif, soit une potentialité de 64 agents.

Le 1er recensement 2019 s'effectuera avant fin janvier avec une mise en place au 1er trimestre 2019. Une information sera publiée sur Ulysse 91. La candidature sera soumise à avis du chef de service. Tout refus devra être motivé, et toute demande, même refusée, devra remonter à la Direction qui appréciera les motivations de l'avis défavorable du chef de service. En effet, en cas de refus, l'agent pourra formuler un recours auprès de la CAPL compétente. Les élus CGT sont à votre disposition pour étudier ces situations.

Le nombre de jours télétravaillés sera limité à 1 jour pour les nouveaux, ou 2 jours pour les agents déjà dans le dispositif en 2018.

Le télétravail s'effectue au domicile de l'agent pendant les horaires correspondant à la durée journalière du module horaire qu'il a choisi.

Une campagne annuelle sera organisée une fois par an, courant septembre. Un bilan annuel sera mis en place entre les chefs de service et les agents bénéficiaires.

-Les élus CGT ont demandé à la direction le motif des agents qui ont quitté l'option télétravail.

Il s'agit de collègues qui ont été mutés dans d'autres services, ou qui n'ont pas souhaité poursuivre pour diverses raisons. Pour certains la difficulté résultait dans l'organisation de la journée de travail à domicile ; il ne semble pas que des difficultés d'accès aux applications aient été relevées dans les motifs de sortie du dispositif.

-Les élus CGT ont demandé si des réunions ont été organisées avec les télétravailleurs en 2018. Nous avons regretté qu'une seule réunion ait été organisée avec eux. Une seconde réunion n'a été proposée qu'aux chefs de service.

En 2019, la direction prévoit une nouvelle réunion avec les télétravailleurs volontaires.

En réponse à nos élus, la direction a indiqué avoir anticipé les besoins en matériel (ordinateurs portables).

-Ponts naturels 2019

La direction a arrêté 2 ponts obligatoires : le vendredi 31 mai et le vendredi 16 août.

Les élus CGT se sont abstenus.

-Dispositif de numérisation des documents relatifs aux redevables professionnels aux fins d'archivage.

La CGT Finances publiques avait demandé lors du CTL du 8 janvier, des explications concernant cette mise en œuvre. Rien de très compliqué... : dans quelle application, qui aura accès aux documents scannés...

La Direction s'est révélée incapable de répondre à nos interrogations, le sujet n'ayant absolument pas été préparé ! Heureusement qu'elle avait la reconvocation du CTL, en rattrapage, le 16 janvier pour pouvoir y répondre !

Notre interrogation visait les services du contrôle fiscal : comment consulter certains documents scannés, dans quelle application et leur accessibilité.

La Direction nous a répondu qu'il y aura une application dédiée, « GED SIE » ou Gestion Electronique des Documents du SIE, dont la consultation sera très restrictive : le responsable du SIE aura l'habilitation... il faudra donc passer par le responsable !

Nous avons évoqué un point particulier concernant les SCI de gestion, les connaissances techniques spécifiques que des agents ne connaissent pas en SIE : la réponse a été très floue ! La direction envisage des directives ou formation particulières sur ce sujet auprès des agents... à suivre.

-Modification du recensement des journées de grève

Les remontées d'information des grévistes auprès du CSRH sont modifiées, afin que la saisie dans SIRHIUS soit effectuée à J+5.

Ainsi, le jour J, les chefs de service font remonter à la direction un premier état des grévistes qui sera ajusté à J+3 (délai de mise à jour selon justification de toute autre absence).

Les agents ne signeront plus de feuille d'émargement : la saisie rapide dans SIRHIUS par la direction confirmera l'absence de l'agent pour ce motif.

-Questions diverses :

La CGT Finances Publiques a demandé :

* de préciser le nombre de personnes dédiées à la cellule de débordement téléphonique du PAS :

Réponse : 5 personnes volontaires EDR + nouvelle demande de la DG de 8 personnes toujours volontaires en SIP et PCRP + trésoreries mixtes. A la notion de « volontaire » très appuyée par la direction, les élus CGT ont répondu qu'un chef de service en particulier avait précisé « volontaires sinon désignés »... pas tout à fait pareil, non ?

* signalé les difficultés des personnels surchargés de travail, et notamment du SIP de Massy qui comptabilise plus de 2600 e-contacts non traités à ce jour !

La direction semble être parfaitement au courant... mais no problem, ! puisque des agents du SIP de Palaiseau assurent une partie de l'épurement. Il est affligeant de constater que la direction n'a plus d'autre solution que de demander à des collègues d'un autre SIP de faire le boulot que des agents débordés ne parviennent plus à réaliser !

Pour la CGT Finances Publiques, c'est inadmissible : jusqu'où ira-t-on ?!!!

* le devenir des trésorerie de Chilly, Montlhéry et Brunoy ? Des bruits qui courent...

La Direction attend des éléments de la DG avant de communiquer sur ce point.

* Le non remplacement des gardiens-concierges pendant leurs congés à compter de 2019 ?

L'intérim est privilégié, mais la Direction met en avant des problèmes de sécurité (codes d'accès aux bâtiments et connaissance des locaux) par une personne extérieure, ainsi que des difficultés à trouver des intérimaires. Sont parfois recrutés des vigiles en lieu et place de gardiens, mais leurs missions ne ont pas celles d'un gardien.

Des personnels des sites seront privilégiés : cadres, gestionnaires de sites, voire agents, « Pour ouvrir et fermer les portes... ». Nous avons rappelé qu'un gardien a une fiche de mission qui évidemment ne se limite pas à cela, et que le choix d'embauche d'intérimaires doit demeurer.

* si la mission de gestionnaire de site de Corbeil allait être effectuée par un agent PACTE actuellement en formation sur cette mission ?

Réponse : les emplois PACTE sont en stage pour une durée d'un an. A cette issue, ces personnes sont titularisables et peuvent faire le choix d'autres postes.

Il y a 3 recrues sur le département, 1 personne à la BIL (courrier et suivi), 1 au SIP de Corbeil et 1 affectée à la gestion du site de Corbeil.

Néanmoins, concernant le poste de gestionnaire de site de Corbeil qui pourrait se libérer, dès lors la direction fera appel à candidature.

La direction a rappelé qu'à la demande de la CGT, la direction est intervenue afin que les agents PACTES de Corbeil qui devaient être envoyées en formation à Lille soient finalement intégrées aux formations de Noisy comme cela leur avait été indiqué à l'embauche ! :-))

Compte rendu du CHS-CT du 14/12/2018

La CGT Finances Publiques a lu une déclaration liminaire faisant état de la difficulté de travail des collègues face aux charges de travail croissantes, notamment pour ceux confrontés à la mise en place du PAS, avec des suppressions d'emplois à la clé.

Le Directeur a répondu d'un ton méprisant et cynique, en se moquant clairement de notre demande de personnels supplémentaires pour accomplir nos missions.

-Suite à la demande du traitement des e-contact en souffrance sur les sites de Yerres et Massy, traitement par les collègues de Palaiseau, dans un cadre du travail à distance.

-Concernant les congés de fin d'année, le Directeur indique qu'ils doivent être planifiés.

-Concernant la mise place du PAS : il s'agit d'une priorité, sa mise en place doit être une réussite pour l'image de la DGFIP.

-Évocation des différents troubles dans le département : gilets jaunes (pas d'incident dans le 91), le site d'Evry CDFP a été fermé quelques heures, par sécurité, suite à une manifestation lycéenne proche.

-Face à l'incivilité des contribuables, le maintien de vigiles sera étudié en début d'année en fonction des pics de réception.

-Demande du suivi des RSST (Registre Sécurité Santé au Travail) : le département n'est pas en capacité informatique d'y répondre.

Nous avons rappelé au directeur que les revendications que nous portons, notamment en termes d'emplois, nous sont propres. Et qu'il ne lui revient pas de les définir.

La souffrance des personnels est réelle, les emplois manquent.

Nous ne prendrons jamais l'attache du 7^{ème} étage des Mazières pour définir nos revendications !

Les points à l'ordre du jour :

Ces points ont été débattus en détail en groupe de travail du 30/11/2018.

-Budget 2018

Le budget 2018 a été utilisé en totalité, celui de 2019 sera sensiblement le même.

-Réponses apportés au rapport de visite de l'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) à Montlhéry

Les points les plus urgents ont été traités : problème électriques et greniers débarrassés suite à la dalle fissurée.

-Fiches de signalement

Agression sur Arpajon, un dépôt de plainte a été effectué.

-Accidents de services :

L'accident de service sur Juvisy figurera lors du prochain groupe de travail.

-Synthèse des Registres Sécurité et Santé au Travail

Pas de nouveauté et **une fin de non recevoir sur le suivi des registres malgré notre forte insistance.**

Les représentants CGT FINANCES PUBLIQUES ont donc choisi de faire le suivi des travaux réalisés par eux-mêmes à partir des rapports de l'Inspecteur sécurité et santé au travail, des rapports de la Délégation, des PV des séances CHS-CT et des relevés des groupes de travail du CHS-CT.

Nous vous rappelons qu'un registre est disponible par site et qu'il revient à chaque agent d'y porter les

remarques nécessaires en termes d'hygiène, de sécurité et de santé au travail pour interpellier les chefs de service et la direction.

-Questions diverses :

Les représentants de la CGT Finances Publiques ont demandé :

- pour des raisons de sécurité, le renouvellement des codes d'accès aux sites.

Réponse : un renouvellement progressif va être fait en 2019...A suivre !

- Réorganisation du site de Corbeil? Les agents du SIP seront regroupés sur un même étage au cours du 1^{er} trimestre 2019.

- Site de Yerres : déroulement de la réorganisation du SIP ? Il a eu lieu le 13/12/2018 sans problème particulier.

- Pourquoi les taxations d'office sont à effectuer avant la fin d'année avec des vices de procédure : pression des chefs de services qui génère un fort stress pour les agents. Surprise de la Direction qui se renseigne et a pris note de cette remarque.

- Quels sont les travaux à venir sur le site du 75 rue Feray à Corbeil ?

Il n'y aura pas de travaux en 2019, plutôt 2020 et la rénovation se fera par tranche fonctionnelle et sur plusieurs années.

LA PRIME DE RESTRUCTURATION DES SERVICES

Nous avons détaillé les dispositifs existants, dans le cadre des restructurations de services, dans l'Étincelle de septembre 2017, consultable sur notre site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>

La prime de restructuration des services - PRS présente deux volets

1°) l'un est lié à la mobilité géographique suite à restructuration de service ou suppression d'emploi conduisant l'agent à changer de commune. Toutes les restructurations sont concernées (les reclassements habituels de postes comptables ne sont pas concernés).

2°) l'autre à la mobilité fonctionnelle dès lors que l'agent doit suivre une formation professionnelle induite par son changement d'affectation suite à restructuration.

Nous avons demandé à la direction, lors d'un précédent Comité Technique Local (CTL), de mettre les notes de la centrale sur le site Ulysse 91.

Réponse polie de la Direction, lors du CTL...Les notes seront publiées sur le site Ulysse 91 et puis... **Rien !**

Une manifestation le 5 février 2019 et une nouvelle interpellation insistante plus tard, les notes sont en ligne !

Pour les agents de l'Essonne dont le poste est restructuré, ils peuvent consulter Ulysse91 pour connaître leur droit ! (Ulysse91/les agents/ressources humaines/gestion financière/rémunérations)



ENSAP ...LE SIMULATEUR DE RETRAITE DERAILLE !

Plusieurs collègues nous ont fait part que les simulations qu'ils ont effectuées sur ENSAP, en fin d'année 2018 et en début d'année 2019 du montant de la pension qu'ils percevraient en cas de départ en retraite, donne des résultats différents, fortement à la baisse (entre 200 € et 300 €), alors que les conditions requises de départ ne sont pas modifiées.

Pour des collègues qui s'apprêtent à partir ou d'autres qui ont pu déposer leur dossier de départ, cette situation est loin d'être rassurante et n'aide pas à faire le bon choix.

Nous saisissons la direction pour avoir des explications.



MUTATIONS

Vous avez fait une demande de mutation pour le 1^{er} septembre 2019, pensez à nous transmettre un double de votre fiche de mutation pour un suivi par nos élus nationaux en CAP nationale.

Adressez votre double de votre demande sur l'adresse mel : cgt.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr



UNE DATE A RETENIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La section CGT Finances Publiques de l'Essonne tiendra son assemblée générale annuelle le **lundi 8 avril 2019**, à la maison des syndicats d'Evry (place des terrasses de l'Agora).

Les chefs de service recevront un message de la direction pour que chacun puisse poser une autorisation d'absence.



LA DGFIP EN EBULLITION...

infos sur les luttes en cours

Suite aux actions menées dans les départements autour des Comités Techniques Locaux (CTL), des appels fermes à la grève avec des reconductions décidées en assemblées générales avec piquets de grève ont été lancés. Une cinquantaine de directions étaient en grève le 5 février avec des taux de participation allant de 20 à 68 %. Une quinzaine d'appels locaux intersyndicaux à la grève ont depuis été diffusés.

Quelques exemples :

31 – Haute-Garonne, les agents des Finances publiques du bâtiment D de la cité administrative sont en lutte depuis le 28 janvier avec blocage en continu depuis 14 jours. Sept sites au total sont en mouvement.

46 – Lot, depuis le 5 février 2019, les agents du Lot sont dans la lutte pour dénoncer les conditions de travail actuelles et les projets de "géographie revisitée". Depuis le jeudi 7 février, les agents de Gourdon bloquent leur centre.

81 – Tarn, après les grèves départementales des 24 et 28 janvier, après les blocages des sites de Castres et d'Albi depuis le 4 février, les Assemblées Générales de Castres et d'Albi ont décidé de participer à la journée « DGFIP morte » du 14 février.

06 – Alpes-Maritimes, appelés à la grève jeudi 7 février par l'intersyndicale CGT, FO et Solidaires, les agents de Cagnes-sur-Mer en grève se sont rassemblés devant leur centre fermé au public. Réunis en assemblée générale le vendredi 8 février, les agents du centre de Nice Cadeï ont décidé à l'unanimité la grève et le blocage du site.

2B – Haute-Corse, suite à la décision de l'AG des agents réunis à Bastia et à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO et Solidaires, une centaine d'agents grévistes a manifesté jeudi 14 février entre le centre des impôts de Bastia et la préfecture de la Haute Corse. Avec un taux de grève à 75%, la mobilisation était d'une ampleur exceptionnelle pour dénoncer la fermeture de nombreux sites dans le cadre de la géographie revisitée.

19 – Corrèze, à l'appel de l'intersyndicale CGT, Solidaires, FO, CFDT, 68% des agents de la DDFIP de la Corrèze se sont mis en grève le 5 février pour dénoncer le projet en cours de « géographie revisitée » qui, à court terme, signerait la fin du réseau DGFIP dans le département tel qu'on le connaît. L'intersyndicale a prolongé le mouvement par une présence tous les matins sur les sites de Tulle, Brive et Ussel pour diffuser de l'information au public sur les enjeux de ce service de proximité.

40 – Landes, réunis en Assemblées Générales les 7 et 8 février, les agents des Finances Publiques des Landes ont voté la grève pour le 14 février. Les grévistes se sont rassemblés devant les centres de Mont-de-Marsan et de Dax pour distribuer des tracts au public et faire signer une pétition qui demande des créations d'emplois et le développement du service public de proximité.

29 – Finistère, Le 7 février, il y avait 80% de grévistes au Centre des Finances Publiques de Morlaix. Le site était fermé. 40 des 80 agents du centre étaient présents pour distribuer des tracts aux usagers. Le site de Brest a été bloqué toute la matinée et un rassemblement se tenait à Quimper.

18 – Cher, à l'appel des sections CGT, Solidaires et FO, plus de 90 collègues se sont retrouvées à Lahitolle pour exprimer au directeur leurs inquiétudes et lui demander de s'expliquer clairement sur les projets en cours. Le directeur a alors décliné les grandes lignes de son projet. A l'issue de cet entretien, les agents réunis en assemblée générale ont décidé de se battre contre ces projets destructeurs. Dans un premier temps, il a été décidé d'un appel à la grève pour le jeudi 7 février qui ne peut être qu'un premier pas pour une mobilisation plus large de tous les services de la DGFIP.

NE RESTEZ PAS ISOLÉS - Syndiquez-vous à la CGT !

Et aussi, toutes les informations de notre section sur notre site internet :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>